Villerupt (54) : sous le coup d'une interdiction de territoire, le "jeune Italien" Ali tabasse un homme qui lui reprochait de ne pas porter son masque

11/10/2020 à 15h06



Sous le coup d'un sursis mise à l'épreuve et interdit de territoire, Ali aurait dû se tenir à carreau. Mais passager d'un bus le 28 septembre à Villerupt, il a boxé un autre voyageur qui lui reprochait… de ne pas porter le masque. Le jeune agresseur vient de passer à la moulinette de la comparution immédiate.

(…) Ali a boxé un autre homme qui lui avait reproché de ne pas porter ledit équipement de protection. Tous deux étaient alors passagers d'un bus qui faisait la liaison Esch-Villerupt. C'est d'ailleurs au terminus de la capitale du Festival du film italien que le prévenu de 21 ans s'est exprimé avec ses poings. Puis, comme au cinéma, les violences sont allées crescendo : l'homme sans masque a sorti un couteau.

« Je suis pas un violent »

Il faudra l'intervention de quelques courageux témoins pour que les choses n'aillent pas plus loin. Moins hardi, l'agresseur prendra la fuite. Il se fera interpeller peu de temps après : déjà connu de la justice, l'intéressé s'était fait photographier et filmer par les spectateurs involontaires de ce combat de boxe improvisé.

(…)

Interdit de territoire… mais assigné à résidence en France

Ali Hanine écope tout de même d'un an ferme avec maintien en détention. À sa sortie de prison, le jeune Italien ne devra plus mettre les pieds en France durant douze mois.

Le Républicain Lorrain